

## Réunions d'information des nouveaux maires

**Service : Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement**

### 1 – Thème traité

Compétences du service

### 2 – Rappel de la problématique et développement

La DREAL accompagne les territoires sur les trois piliers du développement durable: écologie, économie et social. Elle décline les politiques nationales à l'échelle de la région en s'appuyant sur la connaissance du territoire, veille à leur cohérence vis-à-vis des enjeux locaux et participe à leur mise en œuvre avec le concours de l'ensemble des services.

La DREAL met en œuvre, sous l'autorité du préfet de région et des préfets de départements, les politiques publiques du Ministère de la Transition Écologique et du Ministère de la Cohésion des Territoires (MCT).

Les grandes thématiques d'interventions sont :

- la Transition Énergétique pour la croissance verte,
- le renforcement de la multi-modalité, la fluidité et la sécurité des déplacements,
- la construction d'une politique régionale de l'habitat adaptée aux besoins des habitants et du territoire,
- la prévention des risques à fort impact humain et économique,
- la préservation des ressources naturelles et la biodiversité, l'accompagnement de la transition écologique et l'évaluation environnementale,
- la promotion d'un aménagement durable.

Ses implantations dans la Marne :

Sites de Châlons-en-Champagne : services régionaux : 1 rue du Parlement - BP 80556 - 51022

Châlons-en-Champagne Cedex (Tél : 03 51 37 60 00)

Site de Reims : Unité départementale dédié aux installations classées pour la protection de l'environnement : Parc technologique Henri Farman 10 rue Clément Ader - BP 177 - 51685 REIMS Cedex 02 (Tél : 03 26 77 33 50)

Les principaux échanges des élus avec la DREAL concernent :

- les projets de créations d'activités économiques : parcs éoliens, carrières, méthaniseurs, sites industriels
- le contrôle des sites industriels, les éventuelles nuisances ou pollutions générées
- les sites classés, naturels ou non
- le développement de projets liés aux énergies renouvelables
- l'aménagement du territoire